



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 février 2026 à 19h00

Icade renforce ses objectifs de décarbonation à horizon 2030

Icade confirme son ambition d'être un acteur leader en matière de lutte contre le changement climatique et actualise sa trajectoire bas carbone en conformité avec le nouveau standard immobilier de la SBTi (« *Buildings Sector Science-Based Target-Setting Criteria* »). Ses objectifs à 2030 sont désormais conformes à une trajectoire +1,5°C sur les 3 scopes (vs un alignement *well-below* 2°C du scope 3 dans la précédente trajectoire).

Les nouveaux engagements d'Icade conformes au nouveau standard immobilier de la SBTi se traduisent par :

- **Des objectifs plus ambitieux pour ses deux métiers et le corporate à l'horizon 2030 :**
 - Foncière : réduction de l'intensité carbone de **-61%** entre 2019 et 2030 (en kgCO₂ /m²) vs -60% précédemment ;
 - Promotion : réduction de l'intensité carbone de **-48%** entre 2019 et 2030 (en kgCO₂ /m²) vs -41% précédemment ;
 - Corporate : réduction de l'intensité carbone par salarié de **-46%** entre 2019 et 2030 (en kgCO₂/salarié) vs -30% (en tCO₂) précédemment.
- **Le maintien de l'ambition Net-Zero en 2050 se traduisant par une réduction de plus de 90% des émissions de gaz à effet de serre d'Icade (en valeur absolue) entre 2019 et 2050, et par la compensation des émissions résiduelles.** Icade s'est dotée dès 2021 d'une stratégie de contribution carbone volontaire finançant des puits de carbone sur le territoire français, adossée au label Bas Carbone et générant des co-bénéfices environnementaux et sociaux.
- **Un engagement de ne pas installer de nouveaux systèmes de chauffage fossile à partir de 2030.**

Ces engagements ne couvrent pas les data centers, qui sont traités de manière spécifique dans le plan de transition climatique.

Les principales évolutions du plan de transition climatique d'Icade sont donc les suivantes :

- De **nouvelles cibles de décarbonation** pour Icade, **validées par la SBTi**, d'après leur standard immobilier et conformes à une trajectoire de réchauffement de +1,5°C intégrant les scopes 1, 2 et 3.
- **Le recalcul de l'empreinte carbone d'Icade depuis 2019** pour ses métiers et le corporate afin de prendre en compte les méthodologies de comptabilité carbone les plus robustes et les plus récentes, et d'aligner le périmètre de comptabilité carbone avec la méthode de consolidation comptable.
- L'intégration de **ReShapE** (repositionnement d'actifs, diversification), **à l'exception des data centers.**
- La mise en place d'une politique concernant les **data centers** : ces actifs, dont le profil particulier ne peut pas être agrégé avec les autres actifs de la Foncière et les constructions de

la Promotion, et pour lesquels la SBTi ne propose pas de cadre méthodologique de décarbonation, sont traités séparément et font l'objet **d'engagements spécifiques** :

- **Communiquer sur leur empreinte carbone** en construction et en exploitation ;
- **Définir, durant l'année 2026, les engagements RSE** qu'Icade appliquera à cette classe d'actifs.

Icade a significativement réduit ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2025, en ligne avec ses nouveaux objectifs :

- **Réduction de l'intensité carbone de 57% pour la Foncière, de 36 % pour la Promotion et de 14% pour le Corporate⁽¹⁾** ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre en absolu de **52%**.

Icade confirme également sa stratégie ambitieuse en faveur de la contribution à la préservation de la biodiversité avec des engagements forts et des résultats concrets :

- **52%** des nouvelles constructions de la Promotion ont amélioré leur impact sur la nature entre l'avant et l'après-projet ;
- **77%** des bâtiments hors parcs de la Foncière⁽²⁾ ont mis en place au moins une solution de soutien à la nature.

Dans la continuité des actions engagées depuis 2022, Icade s'engage à poursuivre son dialogue actionnarial sur les enjeux du changement climatique et de la biodiversité. Ses ambitions en matière de transition climatique, ainsi que ses progrès en matière de transition climatique et de contribution à la préservation de la biodiversité seront soumises au vote de ses actionnaires au travers de deux résolutions *Say on Climate* et *Say on Biodiversity* lors de l'assemblée générale 2026.

Les synthèses Climat et Biodiversité seront disponibles sur le [site d'Icade](https://www.icafe.fr) courant mars 2026.

A PROPOS D'ICADE

Icade est un acteur immobilier qui œuvre pour rendre la ville plus agréable à vivre pour chacun. A la fois foncière (patrimoine au 31/12/2025 de 6,1 Md€ - à 100% et en quote-part des co-entreprises) et promoteur (CA économique 2025 de 1,1 Md€), Icade accompagne partout en France les clients, élus et partenaires qui veulent bâtir dès aujourd'hui la ville que nous voulons pour demain. Une ville plus respectueuse de la nature, plus en ligne avec nos façons de vivre, de travailler, de nous déplacer. Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icafe.fr

CONTACTS

Anne-Violette Faugeras

Directrice financements et relations investisseurs

+33(0)7 88 12 28 38

anne-violette.faugeras@icafe.fr

Marylou Ravix

Chargée de communication externe

+33 (0)7 88 30 88 51

marylou.ravix@icafe.fr

¹ En kg CO₂/m² pour la Foncière et la Promotion, en kgCO₂/salarié pour le Corporate

² Les bâtiments contrôlés par Icade localisés en dehors des parcs d'affaires représentent 37 % des surfaces du périmètre total – contrôle exclusif.